



Annonces de JM Blanquer sur la laïcité: Formations ou Formatage ?

Le Ministre de l'Education Nationale a annoncé un plan de formation des personnels du ministère à la laïcité. Pour la FSU, ce sont l'ensemble des agent-es du service public qui devraient être concernés. Tous les agent-es publics doivent en effet être mieux outillés pour appréhender cette question complexe dans l'exercice de leurs missions. Dans un contexte où la formation initiale et continue des personnels est exsangue, un tel plan, s'il n'est pas financé, en restera aux effets d'annonce, ce que laisse d'ores et déjà craindre les chiffres ronds donnés par le Ministre (que signifie par exemple le chiffre de « 1000 formateurs », sont-ce des formateurs « en plus » ? Sur quelle durée ? etc). Par ailleurs, il est contradictoire de prétendre développer la formation alors même qu'a été décidée la suppression de l'observatoire de la laïcité qui avait pourtant eu un rôle majeur et reconnu de tous en termes d'information et de formation : en sept ans, avec un budget très modeste, l'Observatoire avait, entre autres, rédigé des guides pratiques sur la laïcité et la gestion des faits religieux et participé à la formation ou à la sensibilisation de milliers d'acteurs de terrain.

Sur le fond, la FSU s'inquiète d'une approche de la question de la laïcité sous le seul angle des "atteintes" à ce principe. Pour la FSU, il y a une ligne rouge qui ne devrait jamais être dépassée, c'est celle qui consiste à convoquer ces valeurs et ce principe pour prétendre les réaffirmer dans des usages politiques où ils deviendraient des instruments de division de la société. Les campagnes pour les élections politiques à venir témoignent des risques que ce type d'approche fait courir au pays comme le montre l'instrumentalisation autour de la loi sur les « principes de la République » qui met en péril l'équilibre réalisé en 1905. Elle rappelle que la laïcité est une construction philosophique, politique et juridique, à laquelle elle est viscéralement attachée, car elle garantit l'absolue liberté de conscience pour chaque individu-e, et l'égalité des droits. Fort d'elle, notre service public doit respecter la liberté d'opinion et d'expression de toutes et tous les usagers-usagères. Elle doit continuer de permettre la réflexion dans tous les champs disciplinaires, ainsi que la construction de l'esprit critique des élèves, à l'abri des pressions idéologiques, confessionnelles, économiques ou politiques. C'est bien en favorisant la confrontation des points de vue que l'École peut fabriquer un vrai rempart d'esprit critique contre la montée des obscurantismes et des dogmatismes.

Les Lilas, le 15 juin 2021